



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 77/14

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 23 DEC. 2014

Affiché le : 23 DEC. 2014

L'An deux mille quatorze, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 décembre 2014

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, FERTE, ANGO, SUZE.

**PROCURATIONS**

Mme LE GUIRIEC	à	M. BERNES
M. SALAÜN	à	Mme SUZE
Mme GIOA-MASSOT	à	M. FERTE
Mme SEIB-TAUPIN	à	M. ANGO

**ABSENT** : M. LACLAU

**SECRETARE** : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : INTERCOMMUNALITÉ - SIVU - Convention de coopération travaux d'entretien de la rivière de l'Aussonnelle**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'enlèvement d'embâcles ont été exécutés en urgence sur l'Aussonnelle suite aux dernières précipitations.

Il convient donc de signer une convention de réalisation de travaux entre la Commune et le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

➤ D'autoriser Madame le Maire à signer la convention annexée à la présente.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne le 19 décembre 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

